



MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la municipalité de La Motte

**Avis public est par la présente donné par la soussignée,
directrice générale de la municipalité de La Motte :**

LE CALENDRIER DES RENCONTRES 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MOTTE:

a été dûment adopté lors de la séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité tenue le
14 décembre 2020, et que copie de ce résolution est disponible pour consultation, au bureau
de la municipalité de La Motte.

DONNÉ À LA MOTTE CE QUINZIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX
MILLE VINGT.

Rachel Cossette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Cossette, Directrice générale et secrétaire-trésorière de la
municipalité de La Motte, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-
annexé, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 15 décembre
2020, entre 10h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce dixième jour de décembre 2019.

Référence : Calendrier des rencontres 2021

RACHEL COSSETTE, DIRECTRICE GÉNÉRALE